

INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE
CHAMPOLLION

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION, session 2025

La Directrice de l'Institut National Universitaire Champollion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION, au titre de l'année 2025 :

Madame CALMES Hélène, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Institut national Universitaire Champollion, Albi.

Monsieur CEGARRA Julien, professeur des universités, vice-président, Institut national Universitaire Champollion, Albi.

Monsieur CHEREL Jean-Philippe, ingénieur de recherche, expert, Université de Montpellier Paul Valéry, Montpellier.

Madame GROS-DAGNAC Hélène, ingénieure de recherche, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Toulouse.

Madame SUDRE Laure, ingénieure de recherche, Institut national Univrsitaire Champollion, Albi.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Albi, le 02/10/2025

